Image not found or type unknown

Généalogie compte en suisse

Par **narita**, le **20/08/2016** à **18:42**

BONJOUR marque de politesse [smile4]

Mon problème est différent pour ma part : j'ai été contacté par un généalogiste qui a, de lui-même, pris l'initiative de me contacter suite à la publication des noms de personnes ayant un compte bancaire en suisse. J'ai, par curiosité, signé le contrat de révélation. Maintenant, cette étude voudrait que je signe une procuration ce que je me refuse absolument, et afin de me faire entendre raison un généalogiste est venu à mon domicile sans s'annoncer? N'ayant rien voulu entendre de leur commentaire, 3 semaines plus tard il me téléphone et me dit qu'il faut que l'on discute. Nous en sommes là, je l'attends, j'ai réussi à négocier un pourcentage qui était de 48 %, je pense qu'il a vraiment besoin de cette procuration. J'aimerai entrer en contact avec M. XXXXL, comment faire ?

Merci de vos conseils avisés,
cordialement.

Par **Visiteur**, le **20/08/2016** à **23:51**

Bonjour,
Faites vous représenter par votre notaire.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés